



LES SIX PILIERS DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Autonomie

La capacité d'être maître de ses choix techniques et économiques sur la ferme.

Qualité des produits

La production de denrées alimentaires de qualité, la reconnaissance de cette qualité.

Développement local

Être un acteur social et dynamique.

Travail avec la nature

La préservation des ressources naturelles, du patrimoine et de l'environnement.

Transmissibilité

La capacité d'une ferme à être reprise.

Répartition des moyens de production

Permettre au plus grand nombre d'accéder au métier.



Maison de l'agriculture paysanne du Béarn
11 bis, av. de Verdun - 64140 Billère
Tél : 05 59 30 28 36
abdeabearn@gmail.com
www.agriculturepaysanne.org/abdea
Facebook : agriculture.paysanne.bearn



ASSOCIATION DE
PROMOTION DE
L'AGRICULTURE PAYSANNE
EN BÉARN



Yannick Chaumet

ABDEA

**Association Béarnaise
pour le Développement
de l'emploi agricole**

Qui sommes nous ?

Créée par des paysans, l'ABDEA a pour objectif de rassembler les conditions favorables au maintien et au développement de l'agriculture paysanne en Béarn en favorisant la transmission des fermes, l'installation de nombreux paysans sur le territoire, la relocalisation et la diversification des productions.



Yannick Chaumel

Nos actions

Accompagnement des projets d'installation

- Accueil collectif une fois par mois
- Cafés installation et visites de ferme
- Mise en réseau avec les paysan-ne-s
- Appui à la recherche de foncier
- Suivi personnalisé : diagnostic installation, études économiques, recherche de financements

Stage Paysan Créatif

Accompagnement des projets de transmission

- Cafés transmission, cafés rencontres
- Diagnostics d'exploitation à céder
- Formations transmission
- Mise en relation avec les candidats
- Accompagnement stage parrainage

Accompagnement des projets agricoles

- Formations professionnelles et techniques
- Conseils et soutien aux paysan-ne-s
- Outils collectifs de transformation et de commercialisation

Appui aux collectivités territoriales pour le maintien et le développement de l'agriculture



Yannick Chaumel

A qui s'adresse l'ABDEA

- Paysan-ne-s en activité
- Candidat-e-s à l'installation en agriculture
- Futur-e-s cédant-e-s cherchant à préparer la transmission de leur ferme
- Collectivités souhaitant favoriser l'agriculture paysanne
- Tout-e citoyen-ne souhaitant se rapprocher des paysan-ne-s et soutenir l'agriculture paysanne

J'adhère à l'ABDEA :

- Membre actif : 35€
(personnes ayant la qualité de paysan)
- Membre de soutien : prix libre
(personnes n'ayant pas la qualité de paysan)

J'adhère à la Conf' du Béarn :

- 85€ pour un exploitant individuel
- 110€ pour, un GAEC, associés ou couple
- 50€ pour un retraité, cotisant solidaire ou nouvel installé.
- cotisation libre pour les personnes en difficulté ou celles souhaitant donner plus.



Je m'abonne à l'Agulhada : 20€ pour un an

Si vous adhérez à la Conf' du Béarn et à l'ABDEA l'abonnement à l'Agulhada est offert. Soit 120€ pour un exploitant individuel et 145€ pour un GAEC.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la Confédération paysanne du Béarn, de l'ABDEA et/ou de l'Agulhada.

Adresse : 11 bis, av. de Verdun - 64140 Billère

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Production(s) :

Par la présente, j'accepte les conditions posées par les statuts de l'ABDEA et les principes de la Charte de l'agriculture paysanne requis ci-contre

Signature :